

**FICHE DE POSTE : PERMANENT**  
**du Lieu de Vie et d'Accueil-LVA -Le Vallon d'Abriès**

## **Cadre général**

Le LVA Le Vallon d'Abriès accueille 7 enfants et adolescents - garçons et filles- en difficulté d'insertion sociale et confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Au sein d'une équipe éducative, le/la permanent(e) concourt à l'éducation de ces jeunes en rupture sociale et familiale en s'appuyant sur le « **vivre avec** » et le « **faire avec** », garants de permanence et de continuité pour les prises en charge.

**Le/la permanent(e) est placé(e) sous l'autorité du Conseil d'Administration et de la permanente responsable de Lieu de Vie.**

## **Missions**

Le/la permanent(e) du Lieu de vie assure « le Vivre Avec » et le « Faire Avec » par son investissement actif dans toutes les tâches du quotidien du lieu de vie.

Ses missions sont réalisées en collaboration avec l'assistant permanent.

- **Il/elle assure la protection physique et psychologique des enfants confiés**

Il/elle est garant(e) :

- de la mise en œuvre et de l'application du Projet éducatif du lieu de vie et de sa gestion quotidienne
- de la mise en œuvre et de l'application du Projet Individuel de chaque jeune,
- de la mise en œuvre et de l'application du Règlement de fonctionnement, de la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie, du document individuel de prise en charge, des règles de vie du lieu de vie.

- **Il/elle a une mission d'animation du quotidien des enfants sur la base éducative du lieu de vie qui est le « vivre avec »**

Il/elle assure « le Vivre Avec » et le « Faire Avec » en organisant et en réalisant avec l'assistant (e)permanent (e) toutes les tâches nécessaires au quotidien du lieu de vie et au quotidien des enfants : cuisine- ménage--repas-toilette-accompagnement aux devoirs-jeux....).

- **Il/elle a une mission éducative conduite en lien étroit avec l'équipe du Lieu de Vie**

Il/elle participe au travail en équipe : suivi des enfants, lien et transmissions internes et externes, réunions d'équipe, transmissions, supervision.....

A travers les actes du quotidien, le **travail éducatif** s'accomplit dans toutes ses dimensions afin de favoriser le développement et l'épanouissement de chaque enfant ainsi que son évolution vers l'autonomie.

**Le permanent partage le quotidien des enfants** (repas, hygiène, travail scolaire, suivis médicaux, activités de loisirs, temps informels ...) et établit un lien de confiance avec chaque jeune, en étant à l'écoute et disponible pour chacun

Il/elle crée et/ou maintient les relations avec la famille, la famille d'accueil, l'environnement social, associatif, scolaire, professionnel, sanitaire,

Il /elle anime la dynamique de groupe et régule les comportements individuels ou collectifs

- **Il/elle participe au fonctionnement du lieu de vie**

Il /elle est garant du bon usage et du bon état des locaux et des véhicules.

Il/elle participe au fonctionnement de l'exploitation agricole ou s'appuie sur l'exploitation en support du projet éducatif en favorisant la participation des enfants accueillis.

## Contrat et conditions de travail

Temps plein en CDI avec une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois

### **Horaires de travail spécifiques en lien avec le vivre ensemble :**

La nature du travail exige que le permanent vive sur le lieu de vie avec les jeunes pendant son temps de travail.

Le permanent est amené à travailler 2 à 3 jours consécutifs ( nuits comprises, ) et plus en période de vacances scolaires.

Le planning standard est défini sur un roulement de 15 jours, dont un week-end travaillé à prévoir tous les 15 jours.

## Rémunération

Salaire sur la base de 13,65 € de l'heure (indexé sur le SMIC) pour 151,67 heures par mois avec prime d'astreinte de 30% .

### Particularité

**Recherche concomitante d'un CDI d'assistant permanent**

**Pourrait convenir à un couple**

**Possibilité de mise à disposition d'un logement** sur place dans un logement spacieux pour une famille (3 chambres) ou un logement plus petit ; logement mis à disposition en contrepartie de l'entretien des extérieurs et d'une petite basse-cour.

## Expériences, compétences requises

Connaissance du public des enfants et adolescents en difficulté

**Expérience d'accompagnement et de vie avec des enfants et des adolescents**

**Volonté « de vivre avec », de partager son « savoir faire », son « savoir vivre ».**

Permis B valide exigé

## Savoirs faire

- s'engager au quotidien dans le projet éducatif du LVA
- établir une relation d'accompagnement qui soit éducative et aidante
- avoir une posture à la fois souple et contenante
- accompagner les jeunes dans la vie quotidienne,
- analyser les besoins des jeunes
- évaluer le travail éducatif, lors des réunions d'équipe, des réunions avec des partenaires extérieurs ou de la rédaction des écrits
- rendre compte de ses observations de façon orale et écrite

## Savoirs être

- Autonomie, sens des responsabilités, rigueur de l'organisation
- Maturité dans la posture professionnelle d'accompagnement
- Aptitude à prendre de la distance par rapport à ses affects
- Bienveillance
- Capacité à travailler en équipe
- Humilité
- Souplesse et adaptabilité.